



Le non-événement de proclamation à l'ONU : Plaidoyer pour la Paix en Palestine

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 22 septembre 2011

22 septembre 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

« L'Amérique ne tournera pas le dos à l'aspiration légitime du peuple palestinien à la dignité, aux chances de réussir et à un État à lui; la seule résolution consiste à répondre aux aspirations des uns et des autres en créant deux États, où Israéliens et Palestiniens vivront chacun dans la paix et la sécurité. (...) C'est pourquoi je compte personnellement poursuivre un tel aboutissement avec toute la patience et le dévouement qu'exige cette tâche. »

Président Obama, discours du Caire, en juin 2009

Effectivement, le président Obama avait proposé en septembre 2010 à l'ONU la création d'un Etat palestinien pour septembre 2011. Dans ce cadre, il a proposé, en mai, la création d'un Etat palestinien dans les frontières du 4 juin 1967. Mal lui en a pris. Le lobby pro-Israélien l'ont rappelé à l'ordre. Il s'est alors rétracté en ajoutant qu'il a été mal compris; il ajoute que des échanges de territoires devront être consentis. Là encore, c'est un nœud de la part d'Israël qui, on s'en souvient, malgré le simulacre des négociations de septembre 2010, continuait allègrement et à marche forcée, ses implantations dont tout ce qui avait de la valeur sur les terres palestiniennes avec en prime une judaïsation totale de Jérusalem et une «agression» lancinante des Lieux-Saints de l'Islam sous les regards tétanisés de la communauté internationale et de la lâcheté des potentats arabes plus soucieux de conserver leurs trônes que de dire le droit.

Les révoltes de la jeunesse arabe de 2011 ont donné l'illusion que les peuples relevaient la tête, on a même vu des jeunes palestiniens se révolter contre l'incurie des deux pouvoirs palestiniens celui de Ghaza et celui de Ramallah. En vain, le rapprochement a échoué. Il n'en fut rien. Tout se re-normalise dans le sens voulu par les architectes occidentaux de ces révoltes. Depuis quelques mois, Mahmoud Abbas, dos au mur, réclame à cor et à cri un Etat palestinien. Pourquoi le fait-il? Le pourra-t-il? Quels sont ses alliés et ses détracteurs? Quelles sont les conséquences? Pour rappel, à ce jour, l'État de Palestine revendiqué par la Déclaration d'Alger en 1988 est reconnu par 117 pays membres de l'ONU sur 193, et que son statut à l'ONU se situe entre celui d'«observateur» et celui de «membre», mais sans droit de vote. Benyamin Nétanyahou a tourné en dérision cette majorité automatique à l'Assemblée générale «où n'importe quelle résolution peut être adoptée». Elle «peut même décider que le soleil se lève à l'ouest et se couche à l'est», a-t-il ironisé, ' 'mais elle n'a ni le poids, ni l'importance du Conseil de sécurité». Voilà qui est clair! Israël - qui a bafoué une quarantaine de résolutions- n' a que mépris pour l'ONU, et la légalité internationale.

Les pour et les contre

Dans une tribune publiée mardi par le New York Times, le prince Turki al-Faysal avertit que, si l'Amérique appose son veto, elle «perdra» son allié saoudien, ce partenaire crucial de l'Amérique au Moyen-Orient. La Turquie, autre alliée de plus en plus récalcitrant, a également fait monter la pression en affirmant que reconnaître la demande palestinienne n'était «pas un choix mais une obligation». (...)En réalité, personne ne sait ce qu'il en sortira. L'armée israélienne procède à des exercices de simulation en tenue pour faire face à d'éventuelles émeutes palestiniennes. La semaine dernière, des colons extrémistes ont vandalisé des mosquées [et arraché des pieds de vigne plantés par les Palestiniens] et une base militaire israélienne. (...)».(1)

Yossi Alpher y voit un plus pour Israël puisque les ambitions palestiniennes sont limitées. Ecoutons-le: «Nétanyahou, écrit-il, ne veut pas entendre parler d'Etat palestinien. Pourtant, les négociations, en ce cas, ne porteraient plus sur le retour des réfugiés ni sur les Lieux saints...(..) Nous dirigeons-nous vers une détérioration générale des relations israélo-palestiniennes sur fond de triomphe palestinien ou vers une série de non-événements certes bruyants mais qui ne mèneront nulle part? (...) » (2)

« Par cette initiative, Abbas demande en effet à l'ONU de régler un problème territorial avec la reconnaissance officielle d'un Etat palestinien basé sur les frontières de 1967 ayant sa capitale à Jérusalem-Est. Il ne demande pas à l'ONU de légiférer sur le droit au retour des réfugiés ni sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, deux points qui font échouer les négociations directes. Il ne s'adressera plus à Israël au nom d'organisations de libération qui représentent surtout la diaspora palestinienne. La question des frontières sera plus facile à négocier d'Etat à Etat, contrairement à maintenant, puisque cette question est liée à des thèmes sur lesquels l'OLP se montre intraitable. Tous les sujets les plus difficiles seront plus faciles à négocier entre deux Etats».(2)

L'Occident n'a toujours pas pris acte de la nécessité de rendre justice au peuple palestinien. Alain Juppé, parlant de cette situation, dit que le statu quo est intenable pour Israël qu'il invite à «négocier». Il ne dit pas sur quoi? Son sous-entendu est de rogner encore ce qui reste de comestible du bantoustan palestinien. Mieux, le président Sarkozy pense avoir la solution: proposer à Mahmoud Abbas un statut du type «Vatican». Le Vatican; combien de divisions aurait dit Staline? En cas d'échec au Conseil de sécurité, du fait du veto promis par les Etats-Unis, les Palestiniens pourraient se tourner vers l'Assemblée générale pour demander le statut d' «Etat non-membre», à l'instar du Vatican. On l'aura compris, les pays occidentaux et leurs alliés ne veulent pas d'un Etat palestinien avec tous les attributs. Leur offre de négociation aux Palestiniens tient du canalar. Négocier quoi? Que reste-t-il des territoires palestiniens maintenant que 500.000 colons se sont installés en Cisjordanie sur les meilleures terres et que Jérusalem est totalement sous l'emprise israélienne? Les Palestiniens n'ont pas le droit de construire, voire de réparer leurs maisons à Jérusalem Est.

Deux États

Cette initiative serait, disent les médias occidentaux, combattue au sein même des Palestiniens. Nabil Amr, présenté comme un leader du Fatah, est contre. Pour lui, il ne faut pas se mettre à dos les Etats-Unis, l'Europe, Israël et les pourvoyeurs de la Palestine. «La demande d'adhésion d'un Etat palestinien de Mahmoud Abbas comporte de nombreux risques.» C'est en ces termes que le mouvement islamiste a exprimé son hostilité. (...) L'annonce a mis un terme à cinq mois de silence prôné par le Hamas, après la signature, le 27 avril au Caire, d'un accord historique de réconciliation nationale avec son ennemi de toujours, le Fatah, au pouvoir en Cisjordanie. (..) «Pour l'organisation, Mahmoud Abbas

cherche, à travers son initiative de sauver l'Autorité palestinienne, à exister sur la scène internationale», explique Julien Salingue, enseignant à l'Université Paris VIII. «Le Hamas n'a donc aucun intérêt à y participer et même tout à gagner à ce que la démarche échoue.» (...) «Aucun acteur palestinien n'a de mandat pour faire des concessions historiques sur le territoire palestinien ou les droits des Palestiniens, en particulier le droit au retour», a ainsi lancé le Premier ministre du Hamas, Ismaël Haniyeh, dans une allusion aux plus de quatre millions de réfugiés palestiniens éparpillés dans la région, dont près de 1,1 million vivent à Ghaza»(3).

Même son de cloche de Fadwa Nassar qui pense que la démarche de Abou Mazen va sonner le glas de la réconciliation: «Les communiqués de personnalités, d'associations et de mouvements, des partis et organisations, insistent sur un ou plusieurs arguments pour rejeter en bloc l'initiative de l'Autorité, l'accusant surtout d'avoir abandonné en route les principales revendications palestiniennes, que sont la libération de la Palestine et le droit au retour des réfugiés mais l'accusant aussi de manque de transparence quant à la finalité de la démarche: un Etat palestinien, pour quoi faire? Il reste cependant un aspect des plus graves dans cette démarche, celui d'avoir mis de côté ou même tué le processus de la réconciliation interpalestinienne. (...) La situation dans la ville d'El-Qods, menacée de judaïsation et de nettoyage ethnico-religieux, laisse craindre le pire, si la réconciliation interpalestinienne sur des bases saines et claires n'est pas adoptée. (...) Pourquoi se dirige-t-on à l'ONU et qu'est-ce qui changera sur le terrain? Quelles sont les compromissions faites ou à faire? De quel Etat parle-t-on au juste? Alors que les forces palestiniennes de la résistance exigeaient la fin de la coordination sécuritaire avec l'occupant, celle-ci ne s'est jamais arrêtée et les résistants et leurs familles continuent à être poursuivis, soit par les sionistes, soit par l'Autorité. (...) Les sionistes et les services sécuritaires de l'Autorité palestinienne continuent à se partager la tâche de poursuivre les résistants, ceux qui s'opposent à l'occupation et agissent dans ce sens. La coordination sécuritaire des services de Abbas-Fayyad avec les sionistes, est un terme radouci pour parler d'une collaboration de fait avec l'ennemi. (...)»(4)

Pour Ziad Clot, avocat franco-palestinien- interviewé par la journaliste Sylvia Cattori- et qui avait participé, en son temps, à des négociations, la reconnaissance de l'«État» ne ferait qu'apporter plus de malheurs au peuple palestinien. «Ce ne sera donc pas un mal si ce pseudo «État» ne voit pas le jour le 23 septembre». Il dévoile le business des négociations et les stratégies personnelles d'enrichissement: «(...) Certains dirigeants de l'OLP sont devenus des professionnels de la négociation. Il y a de nombreuses personnes qui vivent là-dessus. Mais la réalité, connue des Palestiniens, c'est qu'aujourd'hui, il ne reste plus grand-chose à négocier. Quand vous regardez la carte, entre la colonisation et Jérusalem-Est qui est sous la totale emprise israélienne, Israël est largement arrivé à ses fins. Jérusalem-Est est devenue pratiquement la capitale réunifiée israélienne et les colons israéliens sont installés en Cisjordanie où cela leur convient. Aujourd'hui Il y a des intérêts financiers immenses autour de l'Autorité palestinienne. (...) » (5)

« La conclusion à laquelle j'arrive est que le «processus de paix» n'est pas seulement un spectacle mais que c'est aussi un «business» avec quantité d'organisations en tout genre et d'individus qui en vivent: des diplomates, journalistes, experts en tout genre -dont je faisais du reste partie lorsque je travaillais comme conseiller juridique auprès de l'OLP- qui ont des intérêts propres à la poursuite dudit «processus de paix». Ce sont ces centaines de millions de dollars et d'euros investis chaque année à perte qui -doublés de l'incapacité à condamner Israël pour ses agissements- expliquent cette fuite en avant, alors même que

l'objet des négociations -le territoire palestinien, Jérusalem-Est comme capitale de l'État palestinien, l'eau, etc. a malheureusement largement disparu aujourd'hui».(5)

Que se passera-t-il après ?

L'impression générale qui se dégage est que si l'Etat Palestinien est reconnu, la Palestine perdrait définitivement le droit de négocier pour le retour des réfugiés. «Les dirigeants palestiniens, écrit Majed Kayali, ont tout misé sur les négociations sans se ménager des solutions de repli.(...) Une partie des Palestiniens considère que cela constituerait une grande victoire politique et diplomatique face à Israël et rééquilibrerait le conflit israélo-palestinien puisqu'il le transformerait en conflit entre deux Etats. De plus, font-ils valoir, ce serait un pied de nez aux interminables et stériles négociations par lesquelles Israël épuise les Palestiniens.(...) Que cela signifie-t-il pour les réfugiés [palestiniens dans les pays arabes]? Auront-ils la nationalité de ce nouvel Etat? En seront-ils des ressortissants à l'étranger? Seront-ils toujours considérés comme des Palestiniens? Seront-ils exclus de l'équation politique, à l'instar des Palestiniens de 1948 [les «Arabes israéliens», qui sont restés sur place lors de la création d'Israël en 1948]? (...) Envisageons maintenant ce qui se passerait en cas d'échec du vote à l'ONU, ce qui ne ferait plaisir à aucun patriote palestinien puisque ce serait un succès pour Israël. La direction palestinienne ne semble pas avoir prévu de plan B pour parer à cette éventualité.».(6)

Pour Pascal Boniface: « Il n'aura pourtant aucun effet concret immédiat. Par ailleurs, quelle que soit l'issue du vote, la situation concrète ne changera pas: les Territoires palestiniens continueront d'être occupés par l'armée israélienne. Si le vote n'aura aucune signification sur le terrain, il est de la plus haute importance politique et symbolique. Du côté palestinien, cette stratégie diplomatique est la confirmation de l'échec de l'Intifada armée mais également l'impasse des négociations bilatérales avec Israël. Côté israélien, (...) ils affirment que cela mettrait en danger le processus bilatéral de négociations. Ils craignent surtout que cela montre leur isolement au niveau international. Barack Obama, déjà en difficulté sur le plan politique, ne veut pas prendre le risque de compromettre sa réélection en 2012 à cause du dossier du Proche-Orient. Dire qu'un vote à l'ONU va mettre en danger les négociations bilatérales est une plaisanterie, pour employer un euphémisme. Celles-ci ne débouchent sur rien et ne semblent n'être qu'un écran de fumée pour gagner du temps et conforter des positions de faits accomplis en faveur d'Israël. (...) Le vote va surtout montrer l'isolement d'Israël et le fort soutien à la création d'un État palestinien. L'immense majorité des pays du Sud et les grandes démocraties émergentes sont sur la même position. Les rapports de force internationaux sont modifiés par la perte du monopole de la puissance du monde occidental et par la montée en puissance des pays émergents. Ne rien céder en tablant sur la protection américaine n'est pas viable à moyen terme».(7)

Pour rappel, le Sommet arabe de Beyrouth a adopté le 28 mars 2002, à l'initiative de l'Arabie Saoudite, un plan de paix pour le Proche-Orient – intitulé «Initiative de paix arabe» - . Le plan, adopté à l'unanimité des 22 pays membres de la Ligue arabe, propose à Israël une paix globale en échange de son retrait total des territoires arabes occupés en 1967, y compris le Golan syrien, ainsi qu'une solution au problème des réfugiés palestiniens. Il réclame «l'acceptation de la création d'un Etat indépendant sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967 en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, avec pour capitale Jérusalem-Est. En contrepartie, les pays arabes concluront un accord de paix et établiront des relations normales avec Israël «dans le cadre d'une paix globale» qu'Israël a qualifié d'«inacceptable».(8)

Aux dernières nouvelles Mahmoud Abbas devant l'intransigeance des Etats-Unis est prêt à donner du temps au Conseil de sécurité pour en débattre. Il pousse le ridicule jusqu'à « examiner » la proposition française de « Vatican » avec la promesse de négociations qui naturellement ne déboucheront sur rien de concret. Que veut Israël? La paix proposée par les Arabes ou le chaos continu? La proclamation bâclée d'un Etat palestinien est un non-événement. Si elle devait aboutir c'est du pain bénit pour Israël qui expulserait les Arabes israéliens qui n'ont plus vocation à rester dans un Etat qui deviendra l'Etat des Juifs. Mahmoud Abbas, une fois de plus, est démonétisé par un Occident qui a chois son camp .Les Palestiniens à qui on a fait miroiter cette utopie seront une fois de plus frustrés. Il reste que la « communauté internationale » dans son ensemble, qui n'a pu faire appliquer aucune des résolutions contre Israël, a une responsabilité morale pour rendre justice au peuple palestinien qui aspire à vivre dignement sur ce qui lui reste de sa terre.

Notes/Références

1. Bronner <http://www.courrierinternational.com/article/2011/09/14/un-etat-qui-inquiete-deja>
2. Yossi Alpher <http://www.courrierinternational.com/article/2011/09/01/pourquoi-un-etat-palestinien-aiderait-israel>
3. http://www.lepoint.fr/monde/etat-palestinien-la-troublante-strategie-du-hamas-20-09-2011-1375585_24.php
4. http://www.palestine-solidarite.org/analyses.Fadwa_Nassar.190911.htm
5. Journal d'un négociateur en Palestine. Un entretien avec l'avocat Ziyad Clot Silvia Cattori <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=26634>
6. Majed Kayali <http://www.courrierinternational.com/article/2011/09/19/en-cas-d-echec-a-l-onu-pas-de-plan-b>
7. <http://pascalbonifaceaffairesstrategiques.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/09/16/les-enjeux-du-vote-de-l-onu-sur-la-palestine.html>
8. Le Monde, 30 mars 2002. http://www.aidh.org/Actualite/Act_2002/info_israel05.htm

Professeur Chems eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca